

Le 06 février 2014

Madame Louise Pelletier
Régie de l'énergie du Québec
800, Place Victoria
Montréal (Québec)
H3C 1E8

Objet : À verser au dossier R-3863-2013 (Observations) et au Dossier R-3854-2013 phase 2 (Observations)

Madame Pelletier,

Je vous écris afin de vous faire part de mon mécontentement suite à l'installation sans préavis d'un compteur intelligent de première génération sur mon domicile et des effets néfastes de celui-ci sur mon état de santé. Mon nom est Céline Lalonde St-Denis, je suis une femme âgée de 82 ans et j'ai dû affronter deux cancers, je suis donc sensible à l'environnement dans lequel je vis. Voici un récapitulatif des faits. En juillet 2012, des techniciens d'Hydro-Québec se sont présentés à mon domicile, situé au 405, rue Bourget à Vaudreuil-Dorion, afin de procéder au changement de mon compteur électromécanique à roulette pour un nouveau compteur électronique sans aucun préavis.

Puisqu'aucun véhicule ne se trouvait dans l'aire de stationnement de mon domicile, les techniciens ont prétendu que personne ne se trouvait à l'intérieur de la maison. Pourtant, à ce moment, j'étais assise sur mon canapé à regarder le téléviseur, lorsqu'il y a eu une panne d'électricité dans l'ensemble de la maison. J'ai alors remarqué qu'un véhicule d'Hydro-Québec était devant chez moi. Je suis sortie de mon domicile pour demander aux hommes la raison de leur présence sur mon terrain. Ils m'ont alors mentionné qu'ils étaient en droit d'effectuer le changement de compteur sans préavis et que je ne pouvais rien faire pour m'y opposer.

Bien malgré moi, j'ai dû me plier à ce changement, peu à peu j'ai commencé à ressentir des douleurs et de forts maux de tête. Ayant vécu deux fois plutôt qu'une un cancer, je porte une très grande attention à ma santé. Vous comprendrez que ces forts maux de tête m'inquiètent beaucoup et que l'exposition à des radiofréquences pulsées émises par les nouveaux compteurs me fait craindre pour ma santé, surtout que j'en ressens ses changements uniquement depuis l'installation de ce nouveau compteur intelligent de première génération. Après m'être renseignée chez Hydro-Québec pour faire retirer le compteur, je trouve aberrant qu'on me charge 98\$ pour retrouver mon ancien compteur et qu'on réclame, 206\$ par année pour le conserver, cela n'a aucun bon sens, surtout lorsque je n'ai pas permis l'installation de ce nouveau compteur.

Je vous prie d'agréer, Madame Pelletier, l'expression de mes sentiments distingués.

Céline Lalonde St Denis

Céline Lalonde St-Denis
405, rue Bourget
Vaudreuil-Dorion (QC)
J7V 7E5
450-424-2676

GREFFE

12 FEV. 2014

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL